

Du canal à l'étang

AUTOMNE
2024

#25

LE BULLETIN MUNICIPAL DE CAPESTANG



Dossier spécial

« L'été fou ! »

Cet été Capestang a vibré au rythme des fêtes et événements maintenant devenus incontournables sur notre territoire. Retour sur le spectacle son et lumière, la Fête nationale, la Fête de Capestang avec une toute nouvelle formule, et enfin sur le succès de notre 1^{ère} Fête des Producteurs...



Jeunesse

RENTREE 2024

p.16



Infos Municipales

FONTJUN 80 ANS

p.4

p.9

Sommaire

• Édito	p.3
Infos municipales	
• Cérémonies 80 ans de Fontjun	p.4
• Accueil des nouveaux arrivants	p.6
• Avis de décès	p.6
• Inauguration musée du château	p.7
• Tribune Libre	p.8
Dossier spécial	
• « L'été fou ! »	p.9
Jeunesse	
• Les CP de Dorothée à Paris !	p.14
• Un cahier de vacances pour chaque élève !	p.14
• Passeport du civisme	p.15
• Opération sensibilisation prévention routière	p.16
• Rentrée scolaire 2024	p.16
• Cap'activités	p.17
• La 1 ^{ère} crèche du territoire à Capestang	p.17
Vie associative et sportive	
• Forum des associations	p.18
• Une championne de boxe à Capestang	p.18
• Spectacle mémoriel « Fontjun 44 »	p.19
Culture et patrimoine	
• Les 80 ans de Fontjun	p.21
Un cadre de vie apaisé et de qualité	
• Le centre du village devient une zone de rencontre	p.23
• Eclairage public : Objectif atteint !	p.24
• Rénovation du city stade et du plateau sportif	p.24
Infos communautaires	p.25
Communication	p.26
Infos pratiques	p.27



Ville de Capestang Le bulletin Municipal

Directeur de la publication
Pierre POLARD
Maire de Capestang

Rédaction
Service Communication

Photographies
© **Service Communication**

Création et conception
Agence Hybride Conseil

Édito



Chères capestanaises, chers capestanais,

Ce nouveau numéro de votre bulletin municipal fait la part belle à un événement important du mois de septembre : la rentrée scolaire. Chaque année à la même époque, c'est un plaisir de voir nos écoliers capestanais retrouver le chemin des classes !

Mais cette année, c'est une fierté particulière de les accueillir dans des locaux encore mieux adaptés. À l'école maternelle Lucie AUBRAC, nos tout-petits pourront prendre leur repas sur place, dans un restaurant scolaire de 130 places. Ils pourront profiter d'une cour plus grande avec un préau et une salle de motricité de 150 m², avec une bibliothèque attenante. À l'école élémentaire François Mitterrand, c'est le restaurant scolaire qui a été modernisé et agrandi pour plus de confort.

Nous avons annoncé que les enfants et l'école seraient les premières priorités de notre action. Promesse tenue avec ces investissements de près de 2 millions d'euros ! Sans oublier les autres dispositifs : la gratuité des fournitures scolaires, la cantine à 1€, le Cap'Activités, le Passeport du Civisme...

Si, avec nos enfants, nous préparons l'avenir, nous n'oublions pas le passé. Dans ce bulletin, nous revenons sur le 80^{ème} anniversaire des événements de Fontjun qui ont marqué l'histoire de notre village. En cette année particulière, la traditionnelle cérémonie de commémoration a été complétée par un spectacle fort et émouvant, joué dans la cour du Château. Les noms des résistants de Fontjun doivent résonner aux oreilles des futures générations.

Cet été fut aussi marqué par des événements plus légers, festifs et conviviaux. Ainsi, notre nouvelle « Fête des producteurs » a rencontré un réel succès. Le spectacle son et lumière « L'incroyable histoire de Capestang » a battu des records d'affluence. Les nombreux spectateurs ont été émerveillés par la mise en lumière de notre collègiale Saint-Etienne, magnifiée par les impressionnants effets visuels. Sans oublier la fête de musique, la guinguette des Bracejaires...

Enfin, la fête du village, dans une nouvelle configuration, a retrouvé une vraie dynamique. Nous nous attacherons à l'entretenir et à l'amplifier lors de la prochaine édition !

Vous pouvez compter sur moi, et sur les élus et agents municipaux qui m'entourent, pour que Capestang reste ce village où il fait bon vivre. Un village qui prend soin de ses enfants, un village qui n'oublie pas son histoire, un village fier de son patrimoine, un village vivant et convivial...

Pierre POLARD

Maire de Capestang

Vice-Président de la C.C. Sud Hérault



Cérémonies du 80^{ème} anniversaire du combat de Fontjun

Les cérémonies hommages du 80^{ème} anniversaire du combat de Fontjun se sont déroulées dans un premier temps à Béziers, au champs de Mars, où 18 de nos résistants, dont une femme, Juliette CAUQUIL, ont été fusillés le 7 juin 1944.

La veille, ils avaient été arrêtés par les autorités allemandes au col de Fontjun, 5 résistants y sont morts au combat ce jour-là.

Un deuxième hommage a eu lieu au col de Fontjun, puis aux cimetières de Puisserguier et de Capestang.

Cette journée de commémorations s'est achevée place Jean Jaurès à Capestang, où le 9 juin 1944, 179 hommes furent arrêtés par les SS.

Nous n'oublierons jamais.



Accueil des nouveaux arrivants

Une réception d'accueil des nouveaux capestanais a eu lieu le 6 septembre dans la cour du château.



Cet événement est non seulement l'occasion de souhaiter la bienvenue aux nouveaux habitants de la commune, mais aussi pour le Maire et son équipe de présenter tous les services offerts par la ville, ainsi que les associations sportives, citoyennes et culturelles de Capestang.

Comme à chaque édition, la réception s'est conclue par un échange autour d'un apéritif convivial.



Avis de décès

Nous avons le regret de vous annoncer que **Gilles JOFFRE**, conseiller municipal de Capestang, élu sur la liste de l'opposition nous a quittés le **2 septembre** dernier.

La ville de Capestang présente ses sincères condoléances à sa famille et à ses amis.



Le musée du château s'ouvre aux nouvelles technologies !

L'inauguration de la réhabilitation du musée du plafond peint a eu lieu vendredi 24 mai, dans la cour du Château. En présence du Sénateur et Conseiller régional Hussein BOURGI et de Monique BOURRIN, représentante de l'association internationale de Recherche sur les Charpentes et Plafonds Peints Médiévaux (RCPPM).



Nous tenons à remercier Monique BOURRIN et la RCPPM, mais aussi le guide conférencier Dominique SAILLARD et la Communauté de Communes Sud-Hérault pour leur contribution. Nous remercions également les partenaires techniques et financiers du projet : Pays Haut Languedoc et Vignobles, Conseil départemental, DRAC. Au total, ce projet de 60 690 € HT a été subventionné à hauteur de 80 %, notamment grâce à des fonds européens.

Monique BOURRIN a rappelé le caractère tout à fait exceptionnel de ce plafond peint du XV^{ème} siècle. Il comporte 150 closoirs qui représentent diverses scènes religieuses, mais aussi des scènes de la vie quotidienne, des portraits et un magnifique bestiaire. Elle a souligné à quel point l'utilisation des nouvelles technologies permettait de rendre accessible au grand public ce joyau du patrimoine.

Enfin, le Sénateur Hussein BOURGI a tenu à rappeler l'importance de l'attachement à notre patrimoine. Il a souligné à quel point c'était un vecteur de

lien social et d'épanouissement collectif. Il a salué ce projet qui traduit la mobilisation des institutions et collectivités au service du patrimoine.

Les participants ont ensuite pu procéder à une visite et constater l'apport des nouvelles technologies :

Dans la salle du plafond peint, une table interactive a été mise en place. Elle permet d'accéder à une vidéo (« le récit de Jean d'HARCOURT »), qui remet le château dans sa perspective historique et donne des informations sur les principaux motifs des closoirs. La mise en lumière synchronisée permet de porter l'attention sur les éléments marquants du plafond.

Une modélisation en 3D de la salle permet de la visualiser dans toutes les directions.

Enfin, il est possible de visualiser en gros plan les principaux closoirs, en touchant du doigt le plan virtuel de la salle. Là encore, l'éclairage synchronisé permet de mettre en lumière le closoir choisi.



Vous aussi, n'hésitez pas à venir faire une plongée dans l'histoire de Capestang !

🕒 **Horaires des visites libres:**

- lundi de 14h à 18h
- mardi au vendredi de 8h15 à 12h et de 14h à 18h

▶ **Des visites guidées sont également possibles sur rendez-vous.**

- Renseignements auprès de Lo CASTEL - Mairie de Capestang
- 9 Pl. Gabriel Péri, 34310 Capestang
- 04 67 37 51 23

Tribune Libre

La superbe distillerie de Capestang va être rasée. Le désintérêt du maire pour le patrimoine aura donc eu aussi raison de ce fleuron de la viticulture languedocienne. Certes, comme la coopérative, ce bâtiment n'était pas propriété de la ville mais cela n'interdisait pas d'être créatif et de coopérer avec des investisseurs. Des villages héraultais ont su reconvertir ces bâtiments en logement social, en espace de coworking, en centre culturel, en centre d'oénotourisme ou même en salle d'escalade ! Mais pour cela, il aurait fallu se concerter et ça, c'est pas le truc du maire.

Le patrimoine de Capestang serait-il mis en danger par le maire ? Devons-nous craindre de voir bientôt un parking ou un Mac-Do dans la Collégiale ?

La loi du 13 août 2004 visant à protéger les sites patrimoniaux remarquables n'est pas mise en œuvre à Capestang. Pour définir les zones de protection, la loi impose de lancer des enquêtes publiques, donc de demander l'avis des Capestangais. De plus, des zones d'accélération des éner-

gies renouvelables ont été présentées en conseil municipal de septembre 2023, mais la concertation qu'exige la loi 2023-175 n'a jamais été menée avec le public.

Le désintérêt du maire pour le patrimoine est flagrant au vu du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal. Là où les autres communes ont listé nombre de sites patrimoniaux, Capestang s'est contenté du minimum, ignorant des maisons dont l'intérêt architectural avait été déjà établi par l'ancienne municipalité. Il suffisait de recopier.

Les associations sont peu entendues. Celle des Amis de la Collégiale dispose de fonds pour la rénovation des vitraux, mais les dossiers déposés auprès de la DRAC bloquent depuis plusieurs mois à cause du peu d'ardeur déployée par le maire.

L'hôpital ? Malgré des propositions des élus de l'opposition, rien.

Le château ? La honte ! Si vous allez voir les plafonds peints, un jour où c'est ouvert et

si vous n'êtes pas handicapé, fermez les yeux en traversant la cour, véritable cour des miracles. Quand vous serez dans la salle d'apparat, ne détournez pas les yeux du plafond, ne regardez pas à côté à moins que vous vous intéressiez au bricolage sur chef d'oeuvre en péril. Lors du conseil de juin 2024, il a été décidé de rénover une toiture sur un bâtiment annexe sans aucun intérêt architectural.

D'autres initiatives discutables ont été prises, comme celle de bâtir une passerelle sur le Canal. Les demandes de subvention lancées en septembre 2022 ne semblent pas avoir abouti et il est peu probable qu'un tel ouvrage soit compatible avec la Convention UNESCO.

Le tracé proposé par le maire en janvier dernier pour le sentier de randonnée GR78, qui se veut Chemin de Compostelle, suit parfaitement le Canal entre Capestang et Poilhes. Cours d'histoire pour les nuls : les pèlerins qui dès l'an 950 ont suivi les pas de Gothescalk, auraient eu grand mal à suivre un canal construit sept siècles plus tard. Pour devenir une vraie halte de Compostelle, il faudra faire mieux.

Vos élus de l'opposition

Réponse à la tribune libre de Bruno Salgues parue dans le bulletin n°24

Dans sa précédente tribune, Bruno Salgues s'est permis des insinuations particulièrement tendancieuses, ce qui a peut-être conduit ses co-listiers à ne pas la signer avec lui.

La liberté d'expression ne peut-être prétexte à raconter n'importe quoi. Il est donc nécessaire de rétablir la vérité.

Tout d'abord sur la prétendue collusion avec des multinationales :

- Suez a été retenue pour gérer le service de l'eau et de l'assainissement après un appel d'offres transparent. Cette entreprise intervient dans de nombreuses communes du biterrois. Notre choix est donc loin d'être isolé. Si Bruno Salgues a une solution plus performante pour la gestion du service, nous sommes preneurs.

- Pour ce qui est de la voirie, Colas intervient certes, mais au même titre que 4 autres entreprises, en fonction des résul-

tats des appels d'offres. Il n'y a donc pas de monopole !

- Le projet de centrale photovoltaïque avait été initialement confié à Quadran, une PME biterroise. Elle a ensuite été rachetée par Direct Energie, puis Total Energies. La commune ne saurait être tenue pour responsable de ces aléas de la vie des entreprises !

- S'agissant de la « boulangerie » qui serait « confiée » à Marie Blachère, il convient de rappeler que les installations de commerces sont libres. Il convient aussi de rappeler qu'il y a trois autres boulangeries indépendantes, dont une vient d'ouvrir récemment.

Le projet de vidéoprotection a bien fait l'objet d'une subvention de 23 000 € de la part de l'Etat. Si cette année, nous n'avons rien obtenu, c'est qu'aucune demande n'a été déposée !

Pierre POLARD

« L'été fou ! »

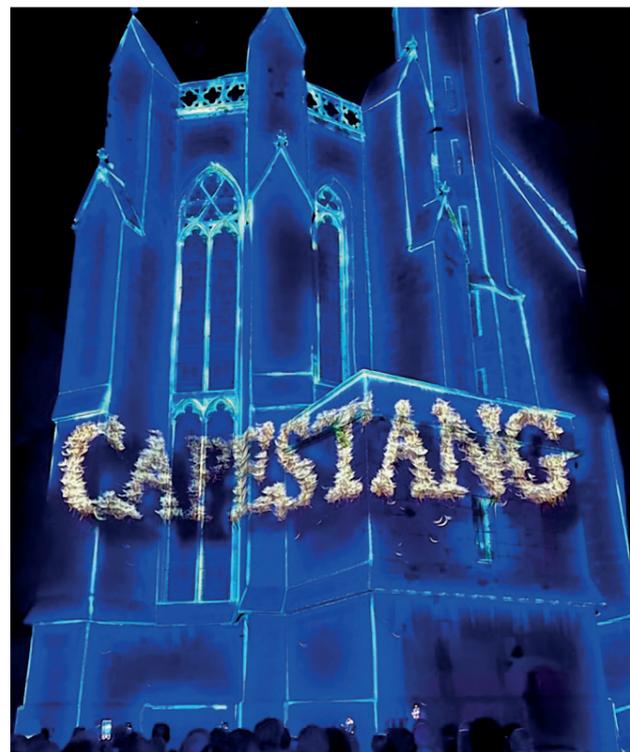
Cet été la ville de Capestang fut marquée par des événements festifs et conviviaux.

Ainsi, notre nouvelle « Fête des producteurs » réunissant domaines viticoles et commerçants sur la place Jean Jaurès a rencontré un réel succès avec **plus de 500 visiteurs** venus rencontrer nos producteurs et déguster de bons produits locaux.

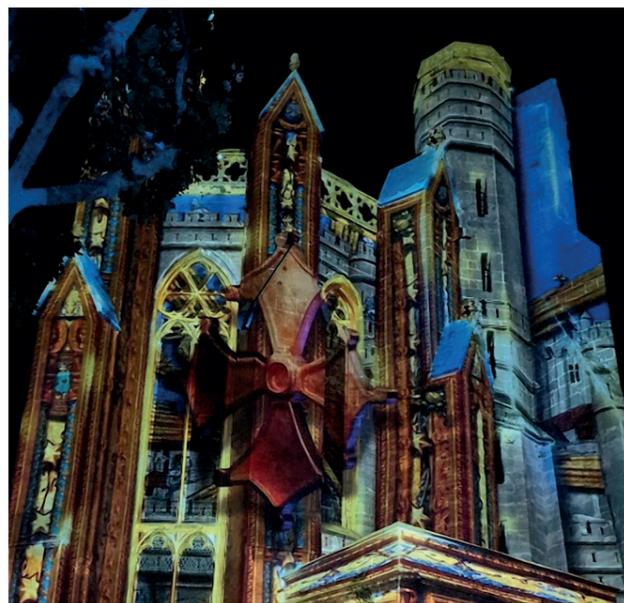


Dossier spécial

Le spectacle son et lumière « L'incroyable histoire de Capestang » a battu des records d'affluence. Les nombreux spectateurs ont été émerveillés par la mise en lumière de notre collégiale Saint-Etienne, magnifiée par les impressionnants effets visuels.



↑ Pierre Polard et Christian Salès présentent le nouveau spectacle «L'incroyable histoire de Capestang».

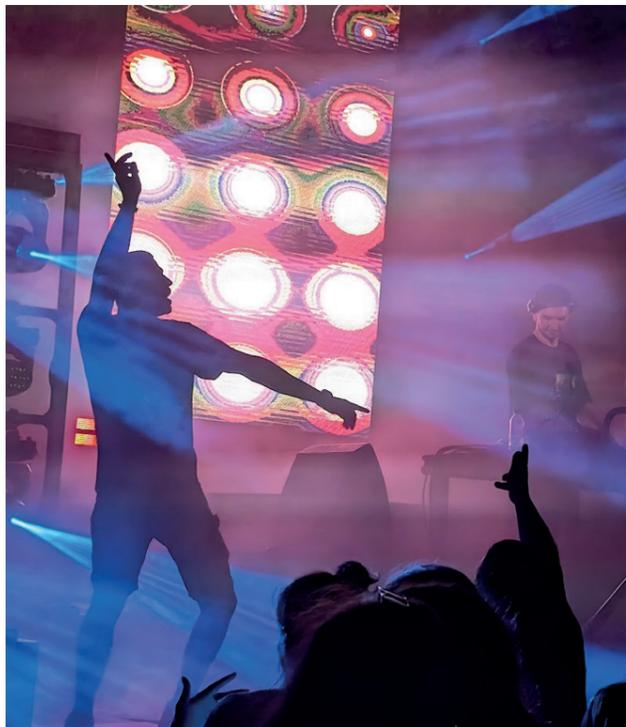


La fête du village, dans une nouvelle configuration, a retrouvé une vraie dynamique et un nouveau souffle. Nous nous attacherons à l'entretenir et à l'amplifier lors de la prochaine édition !

Merci aux élus en charge des festivités, aux services techniques municipaux, à la police municipale pour l'organisation.

Merci aux associations, aux bénévoles pour leur investissement et participation.





La fête Nationale.



Et surtout mille mercis à VOUS d'être venus aussi nombreux faire la fête à Capestang cet été, cela ne peut que nous encourager à faire encore mieux pour 2025 !

Les CP de Dorothee à Paris !



Cette année encore **la classe de CP de Mme BERNARD** a pu découvrir **Paris !**

Au programme : Tour Eiffel, Le Louvre...

Un magnifique séjour de découverte entre copains dont les enfants se souviendront longtemps !

Merci à Mme BERNARD et aux accompagnateurs pour ces souvenirs inoubliables.

Un cahier de vacances pour chaque élève !

Juste avant les grandes vacances, la Ville de Capestang a mis en place l'opération « **Cahiers de vacances pour tous** » pour aider les élèves de l'école élémentaire François Mitterrand.

Pierre POLARD, maire de Capestang, a remis **un cahier à chaque élève**.

Cette initiative municipale a pour principal objectif de **favoriser, à notre mesure, l'égalité des chances pour tous**. Ceci, tout comme **la gratuité des fournitures scolaires, la cantine à 1€ pour les familles les plus modestes, la baisse du prix des repas, le Cap'activités ou encore le Cap'petite enfance...** s'inscrit dans notre **action quotidienne en faveur**

de vos enfants, qui, vous le savez, restent notre **priorité**.



Remise des médailles du passeport du civisme

Avant les vacances, les élèves de **cm2 de l'école élémentaire François Mitterrand** ont reçu les médailles récompensant une année d'actions réalisées dans le cadre du **passeport du civisme**.

Le maire, accompagné des ambassadeurs qui ont suivi les élèves tout au long de cette année, a remis aux enfants **leurs médailles, diplômes ainsi qu'une calculatrice « collège » offerte par la municipalité pour leur entrée en 6^{ème}**.

Nous leur souhaitons **tous nos vœux de réussite** pour la suite de leur scolarité !



Opération sensibilisation sécurité routière



Au mois de juin dernier, la **police municipale** est intervenue dans les classes de **grande section de l'école maternelle de Capestang** afin de **sensibiliser les élèves aux dangers de la route**, ceci notamment en prévision de leur futur passage au CP à l'école élémentaire.

Rentrée scolaire 2024 : tout s'est bien passé !

Cette année encore, la rentrée s'est bien passée pour nos écoliers, les enseignants et les agents municipaux des écoles.

Au total, ce sont près de **340 élèves** qui ont retrouvé les bancs des deux écoles du village, l'école maternelle Lucie AUBRAC et l'école élémentaire François Mitterrand.

L'**extension du restaurant scolaire de l'école élémentaire** permettra aux enfants de prendre leur repas dans de meilleures conditions.

A l'école maternelle la nouvelle cour et le préau sont opérationnels ! Il faudra attendre quelques semaines pour le reste des locaux (restaurant scolaire, salle de motricité, bibliothèque).

Les fournitures scolaires sont fournies gratuitement par la commune à tous les élèves. C'est un budget d'environ **70 € par élève** qui est consacré à cet engagement en faveur de **l'égalité entre tous**.

Les tarifs de la restauration scolaire restent très modérés, avec un prix maximum de 3 € et près d'un tiers des élèves qui bénéficient de la « **cantine à 1 €** ».

La commune alloue un budget de **plus de 20 000 € aux classes de découverte** de l'école élémentaire et aux sorties de l'école maternelle.

Enfin, le « **Cap'Activité** » distribué à tous les enfants : c'est **35 €** qui viennent en déduction de l'adhé-

sion à une association du village. Vous avez jusqu'au **31 octobre** pour l'utiliser !

Encore une fois, bonne rentrée à toutes et tous !

La commune est plus que jamais mobilisée pour la réussite et l'épanouissement de nos enfants !



Cap'activités 2024-2025

Le CAP'ACTIVITÉS, d'une valeur de **35 €**, est en cours de distribution auprès de chacun des élèves des écoles maternelle et élémentaire de Capestang. Ces 35 € seront déduits lors de leur inscription **auprès de structures et associations locales**.

Ainsi, la Municipalité continue à s'engager à :

- **Participer au pouvoir d'achat des familles.**

- **Inciter les enfants à participer localement à la pratique sportive ou culturelle pour un meilleur épanouissement.**
- **Donner un coup de pouce aux structures associatives locales.**

⚠ Le CAP'ACTIVITÉS doit être utilisé avant le **31 octobre 2024**



La 1^{ère} crèche sur le territoire ouvre à Capestang !

Le **LEAP les Buissonnets** est heureux de vous annoncer la «naissance» de son petit dernier: la **micro-crèche Les P'tits Buis**.

La capacité d'accueil est de **12 enfants de 0 à 3 ans**.

Les locaux sont flambants neufs et validés par la PMI.

Si vous avez des besoins de garde contacter **Cécile BANEL** au **09 71 11 79 83**

La nouvelle équipe est prête à accueillir les enfants du territoire !



↑ L'équipe de la crèche « Les P'tits buis » est prête à accueillir les enfants !



Forum des associations

C'est le **8 septembre dernier** qu'a eu lieu le traditionnel **forum des associations à Capestang**.

L'occasion pour petits et grands de rencontrer **bénévoles et passionnés**, de découvrir de **nouvelles activités sportives, culturelles...**



Une championne de France de boxe à Capestang !



Elena ESTRELLA, adhérente du **Club Asbc** (Boxing Club Capestang), a été sacrée **championne de France** en catégorie « cadette moins de 64 kg » !

Pour cela, après avoir conquis le titre régional, elle a dû remporter pas moins de **5 combats d'affilé** contre des adversaires de la France entière.

Bravo à elle pour sa motivation, sa rigueur dans les entraînements et sa ténacité !

Et bravo au club, à ses dirigeants, ses bénévoles et encadrants pour leur implication auprès des enfants.

Spectacle mémoriel Fontjun 44

Beaucoup d'émotion a étreint les cœurs cet été à la sortie de la cour du château de Capestang... Un **merveilleux spectacle** nous a été offert par **Atelier H Théâtre**, un spectacle ambitieux qui a tenu toutes ses promesses.



Un **épisode majeur de l'histoire de Capestang** retranscrit avec **sincérité** et **émotion** au travers d'une mise en scène haute en couleur de **Jacques CHAMAYOU**.

Ce spectacle nous présentait les tranches de vies des différents acteurs de l'époque : les femmes et les enfants restés au village confrontés aux brimades de l'occupant et aux privations, les résistants affrontant l'ennemi, les déportés face à l'incertitude de leur destin et aux affres du travail forcé, les joies de la libération assombries par des questions qui resteront à jamais sans réponses.

Bravo aux acteurs amateurs qui n'ont décidément rien à envier aux professionnels.

Nous pensons à ceux qui ne sont jamais revenus et sommes certains que, grâce à ce spectacle, leurs noms résonneront encore aux oreilles des **futures générations**.





Les 80 ans de Fontjun

Fontjun : une tragédie capestanaise

Fontjun... c'est le nom d'un hameau et d'un col entre Cébazan et Saint-Chinian.

Ce nom évoque aussi un épisode tragique de l'histoire de Capestang et du biterrois.

C'était le 7 juin 1944.

Les jours précédents, la BBC avait diffusé une série de messages : « Mathurin aime les épinards », « Il a rougi le traître »...

Cela signifiait pour les résistants, et notamment ceux du secteur Capestang-Poilhes, qu'il était temps de rejoindre le maquis pour engager l'insurrection nationale après le débarquement des Alliés.

Pour eux, ce serait le maquis dirigé par Jean GIRVÈS, dit « Latourette », sur le hameau de La Fraïse, commune de Ferrières-Poussarou.

Ce 6 juin 1944 vers 18h, c'est donc cours Belfort à Capestang, chez Danton CABROL, chef de village, que convergent une partie des résistants du secteur. Ils viennent de Puisserguier, Capestang, Poilhes, Montady, Maureilhan, Nissan-lez-Enserune, Béziers, Colombiers.... Ils se regroupent avant d'aller rejoindre le reste du convoi à la sortie de Capestang où les attendent d'autres camarades, à bord d'un camion conduit par Roger CAUQUIL, accompagné de sa femme Juliette.

Mais le convoi tarde à partir de Capestang, en raison de l'attente d'un ravitaillement et d'une fournée de pain supplémentaire demandée au boulanger.

Toujours est-il que c'est à plus de minuit que le convoi, composé d'une Renault Juvaquatre et de deux camions, part de Capestang. Dans la voiture se trouve Jean-Baptiste DURAND, (dit « Roch », qui deviendra le célèbre colonel Durand), le chef du secteur. Il est accompagné de 4 personnes dont son frère Robert. Le convoi est composé d'environ 70 hommes et une seule femme, Juliette CAUQUIL de Puisserguier qui a insisté pour être aux côtés de son mari.

Alors que le convoi devait emprunter les petites routes, par Quarante, Cruzy et Villespassans, il passera finalement par la route nationale 112 (aujourd'hui D612).

Le convoi circule tous feux éteints. La traversée de Cébazan se fait sans encombre.

Mais, arrivés au niveau du col de Fontjun, les résistants aperçoivent un bus allemand en travers de la route. Les soldats allemands sont une vingtaine et leur intiment l'ordre de s'arrêter.

La voiture de tête réussit à forcer le passage. Les camions, en revanche, sont contraints de s'immobiliser. Danton CABROL, sur le marche pied d'un des camions est la première victime des tirs ennemis.

Les résistants n'entendent pas pour autant se rendre. S'ensuit alors un combat déséquilibré entre des soldats allemands mieux armés, mieux entraînés et des résistants, très jeunes pour beaucoup d'entre eux, moins préparés. D'autant plus que la plupart de leurs armes et munitions sont rangées dans les camions avec les provisions.

Pour autant, grâce à leur héroïsme, ils mettent en difficulté les allemands, réussissant à mettre le feu à leur bus. Jean MONTAGNÉ, malgré une blessure au pied, réussit l'exploit d'atteindre une colline qui surplombe la route et à « arroser » les soldats avec des grenades. Les explosions calment les rafales allemandes et permettent aux maquisards de s'enfuir ou de se cacher dans la végétation environnante.

Certains blessés réussissent à trouver refuge au hameau de Fontjun, accueillis notamment par les familles ASENSIO, BARTHES et MAGNÈS. Ces familles ont pris un risque considérable en hébergeant ainsi des maquisards recherchés par les allemands. Un médecin et des infirmières de la Croix-Rouge, dont Claire MAURIAC (la fille de l'écrivain François MAURIAC), risqueront eux aussi leur vie pour prodiguer des soins aux blessés et les exfiltrer vers Béziers.

Le bilan du combat est lourd : 5 résistants sont morts au combat, 18 prisonniers furent fusillés le mercredi 7 juin 1944 au Champs de Mars (place du 14 Juillet) à Béziers.

Capestang a payé le plus lourd tribut, avec 10 morts pour la France :

- Elie AMOUROUX, 19 ans, fusillé
- Louis BAISSÉ, 18 ans, fusillé
- Guy BOURDEL, 19 ans, fusillé
- Danton CABROL, 48 ans, mort au combat
- Paul CABROL, 24 ans, mort au combat
- André COMBET, 19 ans, fusillé
- Emile LOSCOS, 24 ans, fusillé
- Ignace MALLET, 36 ans, fusillé
- Henri MASSAT, 18 ans, fusillé
- Maurice SOL, 35 ans, mort au combat

Culture et patrimoine

Ces noms, que nous voyons tous les jours sur les plaques de nos rues, doivent résonner à tout jamais à nos oreilles comme symbole du courage et de l'abnégation au service de nos valeurs.

Nous tenons à leur rendre hommage, ainsi qu'à tous les résistants des autres villages, tombés ce jour-là aux côtés de leurs frères d'armes.

Frères et sœurs d'armes pour être juste, car parmi ces héros était une femme, Juliette CAUQUIL, qui jusqu'au bout tiendra tête au peloton d'exécution et lancera « Vive la France » avant de tomber sous les balles.

10 victimes étaient originaires de Capestang, ce qui focalisa les représailles sur notre village qui sera bouclé par les chars allemands le 9 juin, afin d'y mener une rafle : 179 hommes de 18 à 40 ans furent arrêtés et déportés en Allemagne pour des travaux forcés. Parmi eux, Joseph LEIBOWITZ, qui n'en revint pas.

En 1948, la reconnaissance de l'épreuve collective subie se traduit par l'attribution de la croix de guerre à titre militaire à la ville de Capestang.

Les lieux de mémoires :

- Col de Fontjun : stèle en hommage aux résistants de Fontjun
- Capestang, cimetière : carré de Fontjun
- Capestang, place Jean Jaurès : stèle en hommage aux déportés
- Béziers, place du 14 Juillet : monuments en hommage aux fusillés de Fontjun

Source : « **Juliette et les visages de la Résistance. 1944 en Biterrois** » Richard VASSAKOS Editions ALDACOM

Fontjun : les 10 morts pour la France de Capestang



Elie Amouroux, fusillé, 19 ans



Louis Baisse, fusillé, 18 ans



Guy Bourdel, fusillé, 19 ans



Danton Cabrol, mort au combat, 48 ans



Paul Cabrol, mort au combat



André Combet, fusillé, 19 ans



Emile Loscos, fusillé, 24 ans



Ignace Mallet, fusillé, 36 ans



Henri Massat, fusillé, 18 ans



Maurice Sol, mort au combat, 35 ans



Un cadre de vie apaisé et de qualité

Le centre du village devient une zone de rencontre !

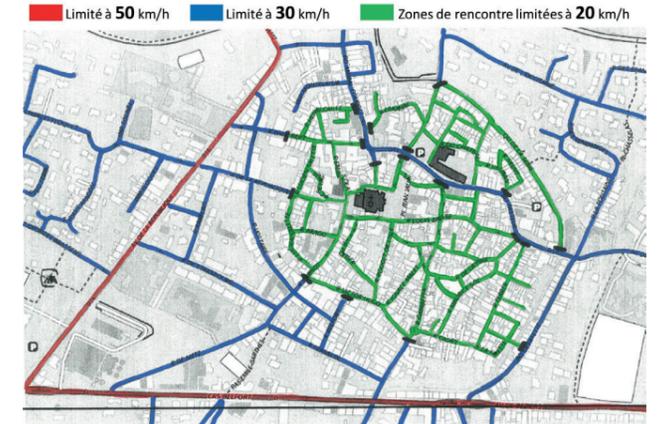
Depuis le mois de juin, les limitations de vitesse ont changé dans le centre du village.

Désormais, les rues indiquées en vert sur la carte deviendront des « zones de rencontre » limitées à 20 km/h. Dans cette zone, les piétons sont autorisés à circuler sur la chaussée et bénéficient de la priorité sur les véhicules.

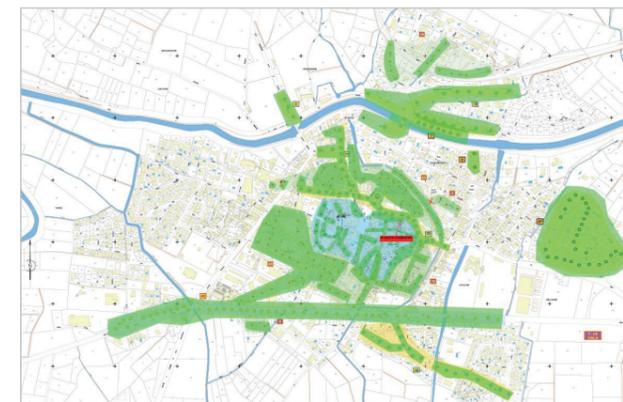
Des marquages au sol très visibles ont été mis en place pour matérialiser l'entrée dans la zone de rencontre.

Les limitations des autres voies ne changent pas : **50 km/h pour les axes principaux (D11 et D16) et 30 km/h pour le reste des voies.**

L'objectif est de garantir un meilleur partage de l'espace public, plus apaisé, entre tous les usagers et de rappeler que la rue n'est pas la route !



Éclairage public : objectif atteint !



Décidé en **janvier 2023**, le chantier de modernisation de notre éclairage public est à présent terminé.

Il aura fallu un peu moins de **18 mois** pour lancer l'appel d'offres, obtenir les subventions, planifier le chantier et réaliser les travaux.

371 lampadaires ont ainsi été rénovés, pour un investissement de **280 000 € HT**, subventionné à hauteur de **20 % par le « Fonds Vert »**.

À ce jour, **95 % de notre éclairage public est donc passé à LED**. Les **5 % restants** sont pris en charge par le programme de travaux de la Communauté de communes Sud-Hérault.

Nous préférons la rénovation à l'extinction ! C'est plus de sécurité pour les habitants, une baisse plus importante de la consommation électrique et une modernisation du patrimoine communal.

Rénovation du city-stade

Après des années de bons et loyaux services, il était temps de rénover notre city-stade ! C'est chose faite avec le remplacement du revêtement en gazon synthétique.



Nos petits (et grands) sportifs pourront en profiter pleinement !

Cette action s'inscrit dans notre volonté de proposer des équipements sportifs et de loisirs de qualité : stades, courts de tennis, skate-park, plateau sportif, city-stade...sans oublier nos 5 aires de jeux (stade, square Fernand Vidal, rue G. Brassens, av. de la Gare et Parc Saint-Laurent).

Plateau sportif du stade municipal

Les lignes des différents terrains ont été **entièrement repeintes**. Un petit « plus » pour cet équipement très fréquenté par nos jeunes !



Le nouveau programme de la saison Sud-Hérault

Si les conditions météo auront eu raison du lancement officiel de la saison en septembre, la qualité du programme dissipe tous les nuages. L'équipe offre une saison sur mesure qui concentre les émotions, les découvertes et place le spectacle vivant en tête et au cœur de son projet. Plongez-vous dans cette programmation inspirante et flamboyante : <https://urls.fr/zuXrF1>.

Pour ceux qui souhaitent feuilleter physiquement le programme il est notamment disponible dans les mairies et les bibliothèques du territoire. Prochaines palpitations le jeudi 3 octobre à 20h30 avec l'humoriste Guillermo GUIZ. Informations et réservations www.lasaison-sudherault.fr. La Saison Sud-Hérault Mag Et-Mag



COMPOSTAGE : UN AN DE RÉUSSITE SUR LE TERRITOIRE



Depuis janvier 2024, la législation a changée concernant le tri de tous nos déchets y compris les restes alimentaires et de cuisine. Notre service environnement n'a pas attendu le changement de législation pour prendre les devants. Depuis plusieurs années, nous agents proposons des distributions de composteur individuel, animent des ateliers de sensibilisation ou bien encore des réunions publiques. Ces efforts payent car le déploiement des 24 composteurs sur l'ensemble du territoire s'est fait naturellement et les résultats valident le travail mené en amont. Ce sont plusieurs tonnes de biodéchets qui ont été détournés des ordures ménagères. Nous célébrons aujourd'hui l'anniversaire de l'installation du premier

composteur partagé. C'était le 19 septembre 2023 à Poilhes et depuis le composteur a été vidé plusieurs fois et la matière transformée et redistribuée en compost mûr et fertile, comme d'autres sur l'ensemble du territoire. Chaque geste compte et nous remercions les usagers qui s'investissent, améliorent leurs pratiques de tri et contribuent à nourrir cette matière vivante utile à tous. Cette gestion de proximité efficace se complète par la distribution de composteurs individuels. Nous vous invitons d'ailleurs à effectuer une demande sur le site : <https://www.cc-sud-herault.fr/.../formulaire-demande-de.../> #environnementssudherault #compostagesudherault

NOS ÉQUIPES TECHNIQUES EN PREMIÈRE LIGNE

Agents techniques, rippers, nos équipes assurent les collectes quotidiennes des ordures ménagères et du tri quel que soit les conditions météo.

Il est important de rappeler quelques règles d'usage et de bon sens :

- Sortez le bac la veille, couvercle fermé.
- Orientez la poignée du bac vers la route.
- Fermez bien les sacs à l'intérieur du bac (ordures ménagères).
- Les déchets et sacs placés en vrac à côté du bac ne sont pas collectés.
- Lavez votre bac (individuel) régulièrement. Les fortes températures engendrent la prolifération d'insectes. Le compostage est une bonne solution pour réduire les

- déchets et les valoriser.
- Le bac présenté doit avoir été fourni par Sud-Hérault, tout bac différent ne sera pas collecté.
- Veuillez ne pas laisser votre bac sur le trottoir, une fois que le ramassage a été effectué.
- Le stationnement gênant notamment à proximité des bacs empêche la collecte.
- Le respect du tri est capital. Les cartons bruns doivent être jetés en déchèteries.



Découvrez
notre page
Facebook :



Découvrez
notre page
instagram :



La ville de Capestang sur votre smartphone
Téléchargez l'application mobile
officielle « **Capestang** »

ANDROID APPLE

En téléchargement sur
app store et play store



**SACS POUBELLES
DISTRIBUTION 2024**

sur présentation
d'un justificatif de domicile

2èmes semaines des mois de
juin, septembre et décembre :
du 10 au 14 juin,
du 09 au 12 septembre
et du 09 au 12 décembre

**CARTES D'IDENTITÉ
PASSEPORTS : PRISE
DE RDV EN LIGNE**



Afin de faciliter vos
démarches administratives,
la Mairie de Capestang
vous propose désormais
de prendre rendez-vous
en ligne pour vos cartes
d'identité et passeports.

<https://www.rdv360.com/mairie-de-capestang>

Retrouvez aussi cette nouvelle rubrique sur
notre site internet :
<http://www.capestang.fr/index.php/fr>

ÉCLAIRAGE PUBLIC

En cas de
problèmes
ou de
pannes sur
l'éclairage
public, ayez
le bon
réflexe



**Ramassage
encombrants
et déchets vert**

- ➔ Uniquement sur rendez-vous au secrétariat de la mairie (04 67 49 85 95), aucun ramassage ne sera effectué en dehors des jours prédéfinis.
- ➔ Les gravats (déchets inertes : béton, brique, tuiles...) ainsi que les végétaux (branches, tontes de gazon...) sont à déposer à la déchèterie de QUARANTE afin d'être acheminés vers les filières de traitement correspondantes.

ENCOMBRANTS

3ème lundi de chaque mois.

DÉCHETS VERTS

Les autres lundi.

Numéros utiles

Gendarmerie de Capestang :
17 ou 04 67 93 30 31

Police municipale : 06 87 13 71 09

Objets perdus :
police.municipale@ville-capestang.fr

**Services Etat Civil, déclaration
décès :** 04 67 49 85 90

Médiathèque : 04 67 00 21 09

**École élémentaire
François Mitterrand :**
Tél. : 04 67 93 32 79
Email : ce.0340263b@ac-montpellier.fr

École maternelle Lucie Aubrac :
Tél. : 04 67 93 34 30
Email : ce.0340262a@ac-montpellier.fr

Collège Paul Bert :
Tél. : 04 67 49 82 22
Email : ce.0341367b@ac-montpellier.fr
Site Internet :
www.clg-bert-capestang.ac-montpellier.fr/

Lycée L.E.A.P "Les Buissonnets" :
Tél. : 04 67 93 30 71

CENTRES DE LOISIRS :

Planète Lirou de 3 à 11 ans :
Tél. : 04 67 93 52 17

Espace Jeunes de 12 à 17 ans :
Tél. : 04 67 93 52 17

Point Info Jeunes
Tél. : 04 67 26 37 10
Mail : pij@cc-sud-herault.fr

www.cc-sud-herault.fr/enfance-jeunesse-et-famille/jeunesse/le-point-information-jeunesse/

Voies navigables de France :
04 67 11 81 30

Hérault Transport : 04 34 888 999

**Urgence gaz- service « urgence
sécurité gaz » de GRDF 24h/24
et 7 jours sur 7 :** 0 800 47 33 33

Déchèterie Quarante :
04 67 93 89 54
www.cc-sud-herault.fr/environnement/gestion-des-dechets/decheteries/les-jours-douverture/

